

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

/ Délibération n° 2022D69

Le Conseil communautaire, convoqué le 5 juillet 2022, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, le **lundi 11 juillet 2022 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 33

ADELEE - AIRIAU - BARANGER - BARRETEAU - BODIN - BRIAUD - BUTEAU - CHAMPION - CLAUTOUR - COULON FEBVRE - CROCHET - DURAND-GAUVRIT - FLEURY - GUIDOUX - GUILLET - GUILLET - HERBERT - MORINEAU - MORNET - NÉAU - PASQUIER - PLISSONNEAU G - PLISSONNEAU S - PROUTEAU - RAGER - RENARD - ROCHAIS - ROIRAND - RONDEAU - ROUX - ROY - SEGUIN - URBANEK

Absents excusés : 12

BUFFETAUT - CHARRIER ENNAERT - FRAPPIER - GRÉAUD - GUERINEAU - HERMOUET D - HERMOUET M - JOLLY KUNG - ROTUREAU - TENAUD - TRAINEAU

Absents : 3

DURAND - GAS - VILMUS

Nombre de pouvoirs : 6

Objet : Avant-Projet Définitif de la construction de la nouvelle déchèterie d'Aizenay.

Le Président rappelle que dans le cadre de sa stratégie d'organisation et d'optimisation du service de déchetteries, la Communauté de commune Vie et Boulogne (CCVB) a décidé de procéder à la construction d'une nouvelle installation à Aizenay, en remplacement de la déchetterie existante.

La CCVB a confié la maîtrise d'œuvre de cette opération au groupement composé de :

- ARTELIA, BE spécialisé en VRD et environnement, basé à Saint-Hilaire-de-Riez (85)
- INSO, Marie Chappat, architecte DPLG, basée à Cholet (49).

Le Président présente au Conseil le document de synthèse de la phase Avant-projet Définitif pour la définition de ce nouvel équipement.

Le coût prévisionnel des travaux est fixé **1 625 000,00 € HT**, avec une marge de 10 % liée à incertitude de l'évolution des coûts des matières et des fournitures, correspondant à un surcout de 40 000 euros par rapport au chiffrage de l'avant-projet sommaire en raison de l'ajout d'un préau reliant les deux modules de bâtiments.

Le montant estimatif de l'opération s'établit à 1 996 500 euros HT (travaux + études + acquisition foncière) avec une subvention attendue de l'État de 300 000 euros.

Le calendrier est le suivant :

- Lancement de la consultation du marché de travaux fin septembre/ début octobre 2022.
- Analyse et attribution des lots fin décembre/ début janvier 2023
- Démarrage des travaux fin mars 2023
- Réception des travaux septembre 2023

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 085-200072882-20220712-2022D69-DE

- D'approuver l'avant-projet définitif et le coût prévisionnel des travaux pour la construction de la nouvelle déchèterie d'Aizenay.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ces dossiers.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre

Le douze juillet deux-mille-vingt-deux,

Le Président,

Guy PLISSONNEAU



Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 18 juillet 2022
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.